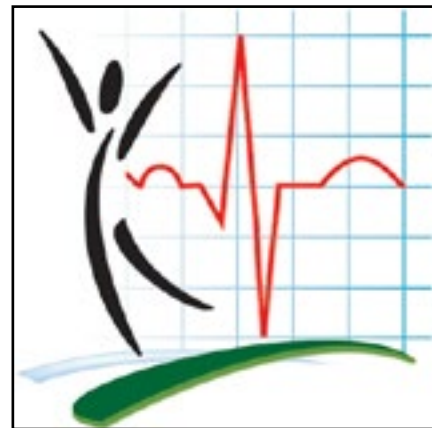


## Coup d'œil sur la santé

# L'insécurité alimentaire au Canada

par Shirin Roshanafshar et Emma Hawkins

Date de diffusion : Le 25 mars 2015



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Coup d'oeil sur la santé

## L'insécurité alimentaire au Canada

par Shirin Roshanafshar et Emma Hawkins

### Faits saillants

- Les taux d'insécurité alimentaire sont demeurés relativement stables au fil du temps. Chaque année de 2007 à 2012, environ 5 % des enfants et 8 % des adultes au Canada vivaient au sein d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Cela signifie qu'ils n'avaient pas accès à une quantité ou à une variété suffisante d'aliments en raison d'un manque d'argent.
- Selon les statistiques les plus récentes, 8,3 % des ménages canadiens étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2011-2012.
- Le Nunavut a enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, soit 36,7 %. Ce taux était plus de quatre fois supérieur à la moyenne canadienne (8,3 %) en 2011-2012.
- En 2011-2012, le taux d'insécurité alimentaire était plus de trois fois supérieur dans les ménages pour lesquels les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu (21,4 %), comparativement aux ménages ayant une autre source principale de revenu (6,1 %).
- Parmi les différents types de ménages, les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans ont affiché le plus haut taux d'insécurité alimentaire en 2011-2012, soit 22,6 %.

Une situation d'insécurité alimentaire existe au sein d'un ménage lorsqu'au moins un membre du ménage n'a pas accès à suffisamment d'aliments, ou à des aliments suffisamment variés, pour combler ses besoins, en raison d'un manque d'argent<sup>1,2</sup>. Le recours aux banques alimentaires canadiennes a continué d'augmenter à l'échelle du pays en 2012, ce qui indique que certains ménages éprouvaient toujours des difficultés à se procurer des aliments<sup>3</sup>.

Des chercheurs ont constaté que les personnes en situation d'insécurité alimentaire avaient aussi tendance à afficher les conditions suivantes :

- un état de santé mauvais ou passable;
- une mauvaise santé fonctionnelle, ou une incapacité à effectuer certaines activités clés en raison de problèmes de santé;
- des incapacités physiques ou mentales à long terme qui limitent leurs activités à la maison, au travail ou à l'école;
- des problèmes de santé chroniques multiples;
- une dépression majeure;
- l'absence perçue de soutien social (p. ex., une personne à qui se fier, sur qui compter ou à qui l'on peut demander conseil)<sup>4,5</sup>.

## Définition de l'insécurité alimentaire

Dix-huit questions ont été posées aux répondants concernant la sécurité alimentaire dans leur ménage au cours des 12 mois précédents. Les répondants ont été classés dans l'une des catégories suivantes :

1. situation de sécurité alimentaire — il n'y avait aucune, ou tout au plus une seule, indication que le répondant éprouve des difficultés à se procurer des aliments en raison d'un revenu insuffisant;
2. situation d'insécurité alimentaire modérée — la qualité ou la quantité d'aliments consommés étaient inadéquates;
3. situation d'insécurité alimentaire grave — le répondant a indiqué qu'il a réduit sa consommation d'aliments ou que ses habitudes alimentaires ont été perturbées.

Dans le présent article, les catégories correspondant à une situation d'insécurité alimentaire « modérée » et « grave » ont été réunies en une seule, soit la catégorie de l'« insécurité alimentaire ».

Les définitions qui précèdent proviennent du modèle relatif à la situation de sécurité alimentaire de Santé Canada<sup>1</sup>.

Le présent article décrit l'insécurité alimentaire au Canada et aborde différents facteurs qui s'y rattachent, comme la source de revenu, le nombre d'enfants faisant partie du ménage et le type de ménage. L'étude repose sur les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2007 à 2012<sup>6</sup> — plus particulièrement sur l'année 2011-2012 — afin de mettre en lumière les taux d'insécurité alimentaire au Canada.

## L'insécurité alimentaire au Canada et dans les provinces et les territoires

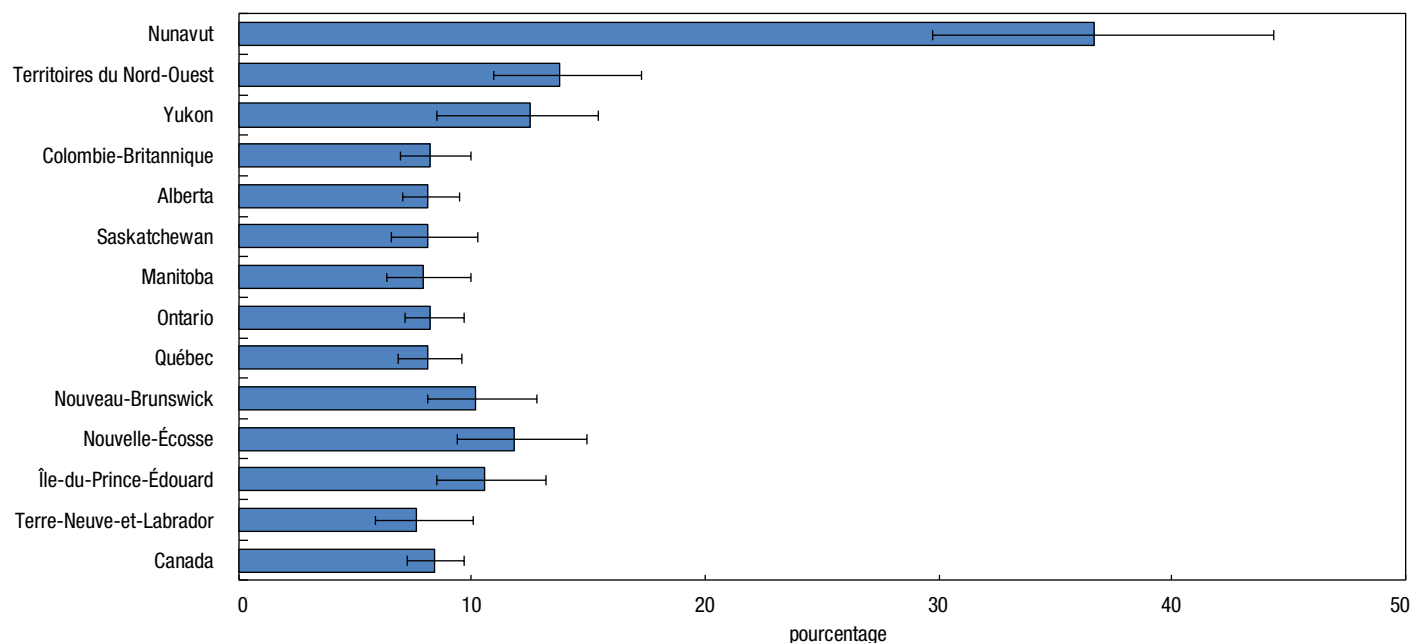
Environ 8 % des adultes<sup>7,8</sup> et 5 % des enfants<sup>9</sup> au Canada ont connu une situation d'insécurité alimentaire<sup>10</sup> chaque année de 2007 à 2012 (données non présentées).

En 2011-2012<sup>11</sup>, environ 1,1 million de ménages canadiens ont vécu une situation d'insécurité alimentaire. Une proportion plus élevée de ménages canadiens ont connu une situation d'insécurité alimentaire modérée (5,8 %) qu'une situation d'insécurité alimentaire grave (2,5 %).

Les taux d'insécurité alimentaire étaient nettement plus élevés dans les territoires que dans les provinces en 2011-2012. Ainsi, le Nunavut a enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé (36,7 %), ce qui était plus de quatre fois supérieur à la moyenne canadienne (8,3 %); venaient ensuite les Territoires du Nord-Ouest (13,7 %) et

### Graphique 1

#### Pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire, selon la province et le territoire, Canada, 2011-2012



**Note :** Les lignes superposées aux barres indiquent un intervalle de confiance de 95 %. Elles permettent la comparaison des différences statistiques entre les estimations.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

## Source principale de revenu du ménage

Aux fins du présent article, les sources de revenu ont été réparties en deux catégories :

1. Prestations gouvernementales — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes :

- prestations d'assurance-emploi
- indemnités d'accident du travail
- prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec
- Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti
- allocations municipales ou provinciales d'aide sociale ou de bien-être
- Crédit d'impôt pour enfants

2. Autre source de revenu — la source principale de revenu du ménage est l'une des suivantes :

- salaires et traitements
- revenu d'un travail autonome
- dividendes et intérêts (p. ex., sur obligations, épargnes)
- pensions de retraite d'un employeur et rentes
- REER/FERR (régime enregistré d'épargne-retraite/fonds enregistrés de revenu de retraite)
- pension alimentaire aux enfants
- pension alimentaire au conjoint(e)

le Yukon (12,4 %). Parmi les provinces, la Nouvelle-Écosse (11,9 %), l'Île-du-Prince-Édouard (10,6 %) et le Nouveau-Brunswick (10,2 %) ont affiché les plus forts taux d'insécurité alimentaire (graphique 1).

## L'insécurité alimentaire et la source de revenu

Bien qu'une situation de faible revenu contribue à l'insécurité alimentaire<sup>5</sup>, d'autres facteurs importants entrent en jeu, dont la source principale de revenu des ménages. Plus particulièrement, en 2011-2012, le taux d'insécurité alimentaire était beaucoup plus élevé parmi les ménages pour lesquels les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu (21,4 %) que parmi les ménages ayant une autre source principale de revenu (6,1 %).

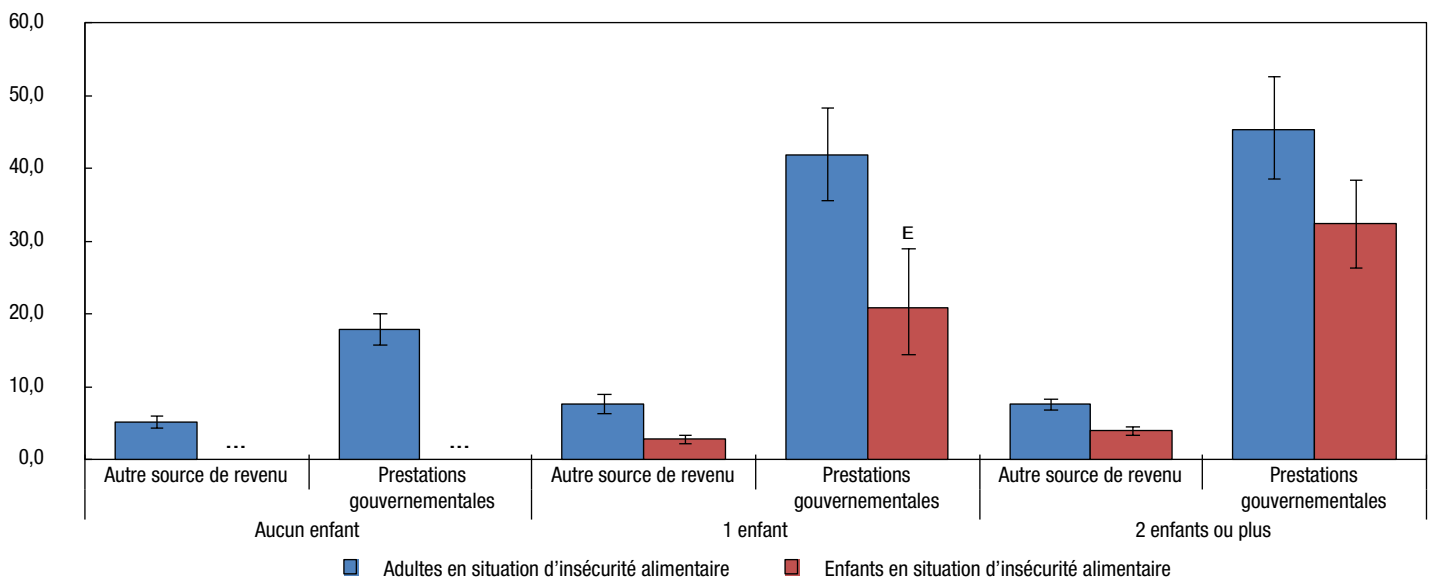
On a examiné les ménages à faible revenu afin de mieux comprendre le lien qui existe entre l'insécurité alimentaire et la source principale de revenu du ménage. Les ménages à faible revenu sont ceux qui font partie de la tranche de 10 % des ménages canadiens touchant le revenu le plus bas.

Chaque année de 2007 à 2012, les ménages à faible revenu pour lesquels les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu étaient plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux ayant une autre source principale de revenu (données non présentées).

### Graphique 2

**Insécurité alimentaire chez les adultes et les enfants, selon la source principale de revenu du ménage et le nombre d'enfants au sein du ménage, Canada, 2011-2012**

pourcentage



<sup>E</sup> utiliser avec précaution (ces données comportent un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %)

... n'ayant pas lieu de figurer

**Note :** Les lignes superposées aux barres indiquent un intervalle de confiance de 95 %. Elles permettent la comparaison des différences statistiques entre les estimations.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.

Ainsi, parmi les ménages à faible revenu en 2011-2012, 41,4 % de ceux dont la source principale de revenu consistait en des prestations gouvernementales ont vécu une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 23,0 % de ceux qui avaient une autre source principale de revenu.

### Les enfants et l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire peut nuire à la saine croissance et au bon développement des enfants. Le fait de vivre dans un environnement d'insécurité alimentaire peut poser de nombreux risques pour la santé des enfants étant donné qu'ils consomment moins de fruits et de légumes, de produits laitiers et d'autres sources importantes de vitamines et de minéraux. De telles carences peuvent mener à des problèmes de santé graves, comme l'obésité, des troubles de croissance ou un affaiblissement du système immunitaire<sup>12,13</sup>.

D'autres travaux de recherche semblent indiquer que les adultes vont souvent chercher à protéger leurs enfants en cas d'insécurité alimentaire en réduisant la quantité et la variété des aliments qu'ils consomment eux mêmes afin que leurs enfants puissent manger à leur faim<sup>14</sup>. Cela concorde avec les résultats de la présente étude, qui révèlent que, en 2011-2012, 8,2 % des adultes et 4,9 % des enfants vivaient au sein d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire.

Au cours de cette période, les enfants vivant dans un ménage qui avait comme source principale de revenu les prestations gouvernementales étaient beaucoup plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire (26,6 %) que ceux vivant dans un ménage qui avait une autre source principale de revenu (3,5 %).

### L'insécurité alimentaire et le nombre d'enfants au sein du ménage

Le taux d'insécurité alimentaire était plus élevé parmi les ménages ayant des enfants que parmi ceux sans enfant. En 2011-2012, 10,3 % des ménages ayant des enfants et 7,5 % des ménages sans enfant étaient en situation d'insécurité alimentaire<sup>15</sup>.

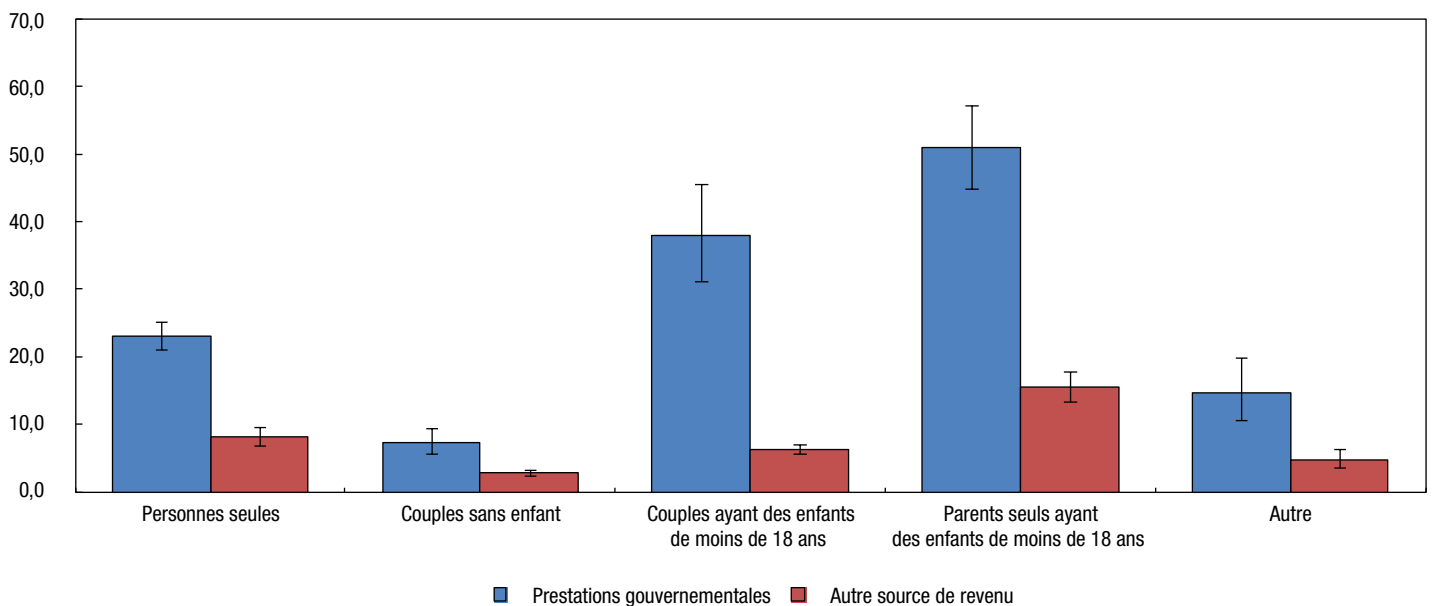
Quel que soit le nombre d'enfants au sein du ménage, les taux d'insécurité alimentaire étaient toujours plus élevés dans le cas des ménages dont les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu que dans les ménages ayant une autre source principale de revenu.

Comme il a été mentionné précédemment, des recherches ont montré que le comportement protecteur des adultes envers leurs enfants se traduit par des taux d'insécurité alimentaire plus élevés chez les adultes<sup>14</sup>. L'effet associé à un tel comportement protecteur est toutefois moins évident

**Graphique 3**

#### Insécurité alimentaire selon la source principale de revenu du ménage et le type de ménage, Canada, 2011-2012

pourcentage



**Note :** Les lignes superposées aux barres indiquent un intervalle de confiance de 95 %. Elles permettent la comparaison des différences statistiques entre les estimations.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011-2012.



chez les ménages ayant deux enfants ou plus. Selon les résultats de la présente étude, les ménages ayant un seul enfant affichent l'écart le plus marqué entre les adultes et les enfants en ce qui a trait au taux d'insécurité alimentaire (graphique 2).

### L'insécurité alimentaire selon le type de ménage

Des recherches antérieures ont également mis en lumière un lien étroit entre l'insécurité alimentaire et le type de ménage<sup>16,17</sup>. Le fait de vivre seul, de vivre avec un conjoint ou de vivre avec des enfants constitue dans chaque cas un facteur présentant un lien avec l'insécurité alimentaire du ménage.

L'insécurité alimentaire des ménages a été étudiée en fonction de différents types de ménages et sources de revenu. Pour chaque type de ménage, le taux d'insécurité alimentaire était plus élevé parmi ceux dont les prestations gouvernementales constituaient la source principale de revenu (graphique 3).

En 2011-2012, les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans ont affiché le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé parmi tous les types de ménages, soit 22,6 %. Ce taux s'établissait à 11,9 % chez les personnes seules et à 7,1 % chez les couples ayant des enfants de moins de 18 ans. Les couples sans enfant constituaient le type de ménage ayant enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus bas (3,5 %).

### Résumé

Les ménages dont la source principale de revenu consistait en des prestations gouvernementales (p. ex. assurance emploi, prestation fiscale pour enfants, prestations des programmes provinciaux ou municipaux d'aide sociale ou de bien être social) étaient plus de trois fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux ayant une autre source principale de revenu (p. ex. salaires et traitements, revenu d'un travail autonome, pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint).

L'insécurité alimentaire était plus fréquente chez les ménages ayant des enfants que chez ceux sans enfant.

Chaque année de 2007 à 2012, il y avait davantage d'adultes que d'enfants en situation d'insécurité alimentaire. En 2011-2012, 10,2 % des ménages ayant des enfants et 7,6 % des ménages sans enfant étaient en situation d'insécurité alimentaire.

Parmi les différents types de ménages en 2011-2012, les familles monoparentales ont enregistré le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, alors que les couples sans enfant ont affiché le plus faible taux.

---

Shirin Roshanafshar et Emma Hawkins sont analystes à la Division de la statistique de la santé.

Les auteures tiennent à remercier Jennifer Ali, Teresa Janz et Lawson Greenberg de leur contribution à cet article.

---

---

### Bibliographie et notes

1. Santé Canada. 2012. *Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol*, <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/index-fra.php> (site consulté le 5 mai 2014).
2. LEDROU, Ingrid, et Jean GERVAIS. 2005. « Insécurité alimentaire », *Rapports sur la santé*, vol. 16, n° 3, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, p. 55 à 59.
3. Banques alimentaires Canada. 2012. *Bilan Faim 2012*, Toronto.
4. VOZORIS, Nicholas T., et Valerie S. TARASUK. 2003. « Household food insufficiency is associated with poorer health », *Journal of Nutrition*, American Society for Nutritional Sciences, p. 120 à 126.
5. CHE, Janet, et Jiajian CHEN. 2001. « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », *Rapports sur la santé*, vol. 12, n° 4, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, p. 11 à 24.
6. Le présent article comprend des données provenant des cycles de 2007 à 2012 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Chaque année, cette enquête sert à recueillir des données auprès d'environ 65 000 répondants âgés de 12 ans et plus faisant partie de ménages répartis dans l'ensemble des provinces et des territoires. L'ESCC est une enquête continue qui permet de recueillir un large éventail de renseignements sur l'état de santé des Canadiens, sur les facteurs déterminant leur état de santé ainsi que sur leur utilisation des services de soins de santé. Les résidents des réserves indiennes, des établissements de soins de santé et de certaines régions éloignées, ainsi que les membres à temps plein des Forces canadiennes, ont été exclus.
7. L'insécurité alimentaire chez les adultes et les enfants est calculée par décomposition de la variable de la sécurité alimentaire au niveau des ménages entre les adultes et les enfants qui en font partie.
8. Les adultes sont les personnes âgées de 18 ans et plus.
9. Les enfants sont les personnes âgées de 17 ans et moins.
10. Sauf indication contraire, les taux d'insécurité alimentaire correspondent au pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée et grave, après application des poids des ménages.
11. On a utilisé les données de deux années combinées afin d'obtenir un échantillon de taille suffisante pour pouvoir produire différentes statistiques.

12. MCINTYRE, Lynn, Sarah K. CONNOR et James WARREN. 2000. « Child hunger in Canada: results of the 1994 National Longitudinal Survey of Children and Youth », *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 163, n° 8, p. 961 à 965.
13. KIRKPATRICK, Sharon I., et Valerie TARASUK. 2008. « Food insecurity is associated with nutrient inadequacies among Canadian adults and adolescents », *The Journal of Nutrition*, vol. 138, p. 604 à 612.
14. MCINTYRE, Lynn, et coll. 2003. « Do low income lone mothers compromise their nutrition to feed their children? », *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 168, n° 6, p. 686 à 691.
15. Statistique Canada. 2013. *Mesures de l'insécurité alimentaire du ménage, selon la présence d'enfants dans le ménage*, Canada, provinces et territoires, occasionnel, tableau CANSIM 105-0546, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=1050546&paSer=&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=50&tabMode=datatable&csid=>.
16. TARASUK, Valerie, et Janet VOGT. 2009. « Household food insecurity in Ontario », *La revue canadienne de santé publique*, vol. 100, n° 3, p. 184 à 188.
17. TARASUK, Valerie, Andy MITCHELL et Naomi DACHNER. 2013. « Household food insecurity in Canada, 2011 », *PROOF*.